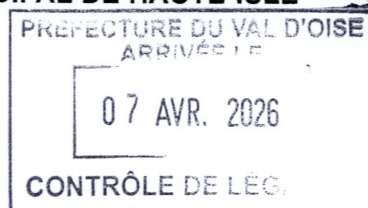


**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE HAUTE-ISLE**



Délibération N° 2026/09

Membres en exercice : 11

Membres présents : 11

Membres votants : 11

Date de la convocation : 31 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre avril, le Conseil Municipal de HAUTE-ISLE dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Jean-Yves BOUQUEREL

Présents : Mme BARON Sylvie, M. BOUQUEREL Jean-Yves, M. Laurent CAMUS, Mme DESSOUDE Marie, Mme FORGE Sylviane, Mme GÉNIN-JEANCOLAS Christine, M. GUILLOTEAU Mathieu, M. RAIMOND Guillaume, Mme RENAULT Adèle, M. SOUCHU Patrick, M. VIDOINE Damien.

Absent excusé :

Absent :

Monsieur RAIMOND Guillaume est désigné(e) secrétaire de séance.

**Objet : DESIGNATION DES DELEGUES DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANCAIS**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les élections municipales du 15 mars 2026,

Vu l'arrêté préfectoral portant création du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Vexin Français (SMAG PNR),

Vu les statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Vexin Français indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune de Haute-Isle.

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Premier tour de scrutin

Candidatures

1. Délégué Titulaire : M. Guillaume RAIMOND

2. Délégué Suppléant : Mme Sylviane FORGE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : Onze (11)

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : Deux (2)

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés Neuf (9)

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

– M. Guillaume RAIMOND Onze (11) voix

– Mme Sylviane FORGE Neuf (9) voix

Le conseil Municipal après en avoir délibéré,

DESIGNE :

Le délégué titulaire est : M. Guillaume RAIMOND

Le délégué suppléant est : Mme Sylviane FORGE

Et transmet cette délibération au président du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Vexin Français ;

Fait et délibéré à Haute-Isle,
le 04/04/2028

Le Maire,

Jean-Yves BOUQUEREL



Le secrétaire de séance,

M. Guillaume RAIMOND

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to M. Guillaume RAIMOND, the secretary of the session.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission à la Préfecture de Pontoise le et de sa publication légale le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>. Les voies et délais de recours pourraient être complétées par le recours administratif (voir modèle arrêté)